

RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE LUNDI 2 AOÛT 2021 À 20H00 À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE BRÉBEUF

Le conseil de la Municipalité de Brébeuf siège en séance ordinaire ce 2 août 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Martin Tassé, M. Pierre Gauthier, M. Alain St-Louis et M. Peter L. Venezia formant quorum sous la présidence de M. Marc L'Heureux, maire.

ÉTAIT ABSENT : M. André Ste-Marie, M. Clément Légaré

Le directeur général, M. Pascal Caron est aussi présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le directeur général, le maire déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

Compte tenu de la situation actuelle de pandémie dûe au Covid-19 et suite au décret numéro 735-2021 du 26 mai dernier, la présente séance se déroule avec présence restreinte du public afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur. La séance est également enregistrée et sera publicisée dans les meilleurs délais sur le site web de la Municipalité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

210088

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Tassé

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT D'adopter l'ordre du jour suivant, tel que proposé:

1. *Ouverture de la séance*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Ratification des procès-verbaux des séances du 5 juillet 2021*
4. *Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer – Fonds d'Administration*
5. *Administration*
 - 5.1. *Contribution à un fonds régional - programme de logement social*
6. *Sécurité publique*
 - 6.1. *Fin de l'entente intermunicipale concernant le service d'alerte à la population*
7. *Hygiène du milieu*
 - 7.1. *Dépôt et Approbation du Rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable*
 - 7.2. *Paieement à la RIDR – coût en immobilisation du site de compostage*
8. *Loisirs et Culture*
 - 8.1. *Demande de subvention – Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure*
9. *Varia*
10. *Parole aux membres du conseil*
11. *Période de questions*
12. *Levée de la séance*

ADOPTÉE

3. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUILLET 2021

210089

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia

APPUYÉ PAR M. Martin Tassé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

4. APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER – FONDS D’ADMINISTRATION

210090

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia
APPUYÉ PAR M. Martin Tassé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la liste des déboursés pour le fonds d’administration datée du 31 juillet 2021 totalisant la somme de 137655.72\$ et regroupant les chèques 10851 à 10889, et la liste des prélèvements totalisant la somme de 56484.28\$ et regroupant les prélèvements no 4308 à 4375 soient approuvées.

ADOPTÉE

5.1 CONTRIBUTION À UN FONDS RÉGIONAL – PROGRAMME DE LOGEMENT SOCIAL

210091

CONSIDÉRANT QU’une pénurie de logements sévit dans la région des Laurentides;
CONSIDÉRANT QUE lors de la période annuelle de déménagement, plusieurs citoyens de la région se retrouvent maintenant sans logis ou en situation de vulnérabilité;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Brébeuf souhaite soutenir l’accès au logement pour les ménages vulnérables ou qui se retrouvent sans toit, en fournissant à ceux-ci une aide temporaire;
ATTENDU QU’un fonds régional est créé par la MRC des Laurentides afin de venir en aide aux ménages vulnérables;
IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia
APPUYÉ PAR M. Martin Tassé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Brébeuf accorde une contribution à la hauteur de 0.80\$/habitant, au fonds régional créé par la MRC des Laurentides venant en aide aux ménages vulnérables.

ADOPTÉE

6.1 FIN DE L’ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LE SERVICE D’ALERTE À LA POPULATION

210092

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Brébeuf a une entente intermunicipale avec la Ville de Mont-Tremblant et les municipalités de Lac-Tremblant-Nord et Saint-Faustin-Lac-Carré, concernant l’utilisation du logiciel d’alerte offert par l’entremise SOMUM Solutions inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Tremblant a signifié à la Municipalité de Brébeuf son intention de mettre fin à ladite entente;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est d’accord pour mettre fin à ladite entente;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brébeuf fera des démarches auprès de CAUCA pour la plateforme CITAM, afin de remplacer le logiciel d’alerte;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Tassé
APPUYÉ PAR M. Pierre Gauthier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Brébeuf avise la Ville de Mont-Tremblant son intention de se retirer de l’entente et donne son accord à la résiliation en date du 30 septembre 2021;

ADOPTÉE

7.1 DÉPÔT ET APPROBATION DU RAPPORT 2020 DE LA GESTION DE L’EAU POTABLE

210093

Le directeur général dépose le rapport annuel de gestion de l’eau potable 2020 ;
IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain St-Louis
APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le rapport 2020 de gestion de l’eau potable daté du 14 JUILLET 2021 soit approuvé.

ADOPTÉE

7.2 PAIEMENT À LA RIDR – COÛT EN IMMOBILISATION DU SITE DE COMPOSTAGE

210094

CONSIDÉRANT la participation de la Municipalité de Brébeuf au site de compostage de la RIDR;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Brébeuf ne faisait pas partie de l'entente en 2018 et s'y est jointe par la suite;

CONSIDÉRANT QUE des coûts en immobilisations étaient déjà encourus avant l'adhésion de la Municipalité de Brébeuf et qu'il était entendu qu'un remboursement d'une portion de ces coûts en immobilisations était requis;

ATTENDU QUE la RIDR a soumis un tableau des sommes dûes par municipalités participantes, des options d'étalement de paiements et la Municipalité de Brébeuf a une somme dûe de 4586\$;

IL EST PROPOSÉ PAR M.Pierre Gauthier

APPUYÉ PAR M.Alain St-Louis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Brébeuf paie sa part du coût en immobilisation au site de compostage à la RIDR, et en fera qu'un seul versement au montant de 4586\$.

ADOPTÉE

8.1 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE

210095

IL EST PROPOSÉ PAR M.Peter Venezia

APPUYÉ PAR M. Martin Tassé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité présente une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure, pour les travaux requis afin de rendre conformes les terrains de tennis ;

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

QUE M. Pascal Caron, directeur général, soit autorisé à signer tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE

9. VARIA

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

M.Peter Venezia mentionne que les 6, 7 et 8 août, un tournoi de balle avec épluchette aura lieu au Parc-en-Ciel ;

M. le Maire invite les citoyens à consulter le Muni-info qui vient de paraître, il invite aussi les gens à aller voir le nouveau parc situé à côté de la plage qui donne une vue imprenable sur les chûtes en indiquant que ce dernier a été réalisé par les employés de la Municipalité ;

M.Pierre Gauthier rappelle que le Vaccibus sera à l'Hôtel de ville ce jeudi le 5 août de 14h à 20h.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables avaient l'opportunité de transmettre à l'avance (jusqu'à midi le jour de l'assemblée), des commentaires et des questions via courriel et/ou téléphone étant donné que la séance se déroule avec public restreint.

Quelques citoyens présents s'expriment, au sujet du stationnement sur le chemin du Premier-Plateau, du traitement des insectes piqueurs, des bacs de matières résiduelles le long des voies publiques, de location court terme et de la reprise des activités dans la salle communautaire.

M.le maire répond aux commentaires et questions.

210096

11. LEVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Peter L.Venezia propose la levée de la séance. Il est 21h19.
ADOPTÉE

Je, M. Marc L'Heureux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directeur général